

| A QUELLES CONDITIONS L'AFRIQUE PEUT-ELLE |



| DE NOUVEAU REBONDIR ? |

Une fois de plus, l'Afrique, notamment subsaharienne, ne fait plus rêver. Les déceptions ont fait taire les sirènes de l'afro-optimisme qui avaient envahi les analyses dans les années 2000, après vingt ans de désespérance sur l'avenir du continent. Les handicaps qui frappent le continent se sont en effet accumulés dans la période récente et leur levée impose des approches souvent en rupture avec le passé.

De 2005 à 2015, l'Afrique subsaharienne a reçu des institutions internationales comme des commentateurs un concert de satisfecits sur son évolution récente et ses perspectives économiques, qui tranchaient avec les conclusions antérieures. La décennie de croissance soutenue -hausse annuelle d'environ 5% du Produit Intérieur Brut (PIB) sur l'ensemble de la zone et de la période- avait chassé les visions pessimistes d'Axelle Kabou ou de Stephen Smith. Une progression du PIB de 7%/an a même été un moment considérée par la Banque Mondiale comme l'objectif possible et nécessaire. L'«Emergence économique», réservée auparavant à quelques grands pays d'Asie ou d'Amérique Latine, a été alors appropriée par de nombreux Etats africains. Ceux-ci ont confectionné pour leurs pays des Plans à long terme visant l'Emergence à une échéance souvent comprise entre 2030 et 2040.

Ces anticipations ambitieuses se sont pour la plupart brisées à compter de 2016 avec le net ralentissement de la croissance annuelle moyenne du PIB, par suite notamment de la baisse des prix des matières premières. Cette décélération a réduit les investissements, publics comme privés, et très ralenti les réformes structurelles qui étaient une condition sine qua non de cette Emergence. Ce vocable a désormais presque disparu du vocabulaire africain. Sur les 5 dernières années, compte tenu d'une poussée démographique qui ne faiblit pas, le PIB/habitant n'a pas augmenté en moyenne en zone subsaharienne. A ce rythme, le rattrapage, même partiel, avec les pays du Nord serait une affaire de générations et non de décennies.

Pourtant, l'Afrique n'est pas monolithique et continue à enregistrer des transformations et des succès sur plusieurs plans. Le taux de croissance économique est resté par exemple supérieur à 5%/an dans des régions entières comme l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA) ou l'Ethiopie, à la seule exception de l'année 2020 marquée par l'impact du Covid-19. Encore ces effets économiques de la pandémie ont-ils pu être plus modérés en Afrique que dans beaucoup d'autres régions du monde -quelque 10 pays du continent ont même connu une croissance l'année dernière-alors que beaucoup d'analystes avaient prédit un effondrement. Au plan sanitaire, malgré les évidentes lacunes d'information, le continent reste jusqu'ici celui qui a payé le moins lourd tribut à la pandémie, sauf sans doute en Afrique du Sud. Des secteurs ont été totalement transformés et soutiennent activement la croissance

comme les banques, qui s'approchent des standards européens, et, surtout, les télécommunications, qui font de l'Afrique le meilleur « performer » mondial pour le « mobile ».

Malgré ces champs de réussite, le « ressenti » vis-à-vis de l'Afrique est redevenu négatif en raison de plusieurs constats majeurs. Le plus important est sans doute celui de la pauvreté absolue qui frappe encore près de 40% de la population totale, contre seulement 10% dans les autres régions les moins favorisées, et qui ne parvient pas à refluer. On y relève aussi une difficulté considérable à transformer certaines données structurelles, tel l'échec général jusqu'ici de dépasser les 20% du PIB pour les recettes fiscales malgré l'énormité des besoins. Les difficultés persistantes de certaines « locomotives » continentales, comme l'Afrique du Sud ou le Nigéria, attirent également l'attention et freinent l'évolution globale du continent. La fragilité politique de nombreux régimes tend enfin à faire croire que beaucoup de dirigeants n'accordent pas au progrès du plus grand nombre toute la priorité et l'attention nécessaires et qu'un « colonialisme de classe », selon la formule de René Dumont, a parfois remplacé les anciens régimes coloniaux.

L'Afrique serait-elle donc condamnée à l'immobilisme ou à des périodes fugaces de « stop and go » dont les ressorts seraient d'ailleurs guidés de l'extérieur et les effets positifs rarement utilisés à 100% ? Il est vrai que plusieurs problèmes de fond constituent des freins décisifs au développement comme le montrent quelques exemples. Le premier est sans doute celui généralement appelé de la « mauvaise gouvernance », et qui traduit en réalité une insécurité sur de nombreux plans. En politique, cette insécurité résulte de la difficulté des leaders à respecter les règles qu'ils ont eux-mêmes fixées ou acceptées : « syndrome du 3^{ème} mandat » (ou au-delà) ; détournements de toutes sortes ; favoritisme injustifié d'un clan familial, régional ou ethnique ; abus de pouvoirs ; impunité criarde des fautifs ; ... Ces abus expriment aussi le refus ou l'incapacité des dirigeants concernés de servir avant tout l'intérêt général, voire même de le définir et de le faire partager par leur population, ce qui vient ajouter à l'insécurité liée à leur comportement. En économie, elle prend la forme de harcèlements fiscaux, de décisions judiciaires sans fondement, d'appels d'offres truqués, parfois même de destruction de biens par l'Etat, mais aussi de l'incertitude dans l'accès à l'électricité pour les entreprises. Au plan social, elle s'exprime par la montée en puissance dans des régions entières du terrorisme et du grand banditisme sans que les Etats, leurs armées et leurs administrations sachent s'y opposer, mais aussi par la déliquescence de services fondamentaux comme l'enseignement et la santé qui sont des préoccupations fondamentales de tous les citoyens, même les plus démunis. La décomposition des valeurs morales, dans des sociétés où le mérite est désormais rarement mis en valeur, et où l'argent facilement et rapidement gagné devient le critère de réussite aux dépens de l'utilité collective, ajoutent encore à cette insécurité des plus humbles.

Un deuxième facteur est celui de l'écart croissant entre une création limitée d'emplois productifs et un nombre d'actifs mal formés et en croissance rapide. L'Afrique subsaharienne est la seule partie du monde où le nombre de naissances par femme est en moyenne supérieur à 4 alors qu'il est descendu à 2, voire moins, sur l'ensemble de la planète. La baisse de ce taux de fertilité est effective mais fort lente, freinée par de nombreux tabous, et il est déjà inévitable, sauf catastrophe que personne ne souhaite, que l'Afrique comptera dès 2030 environ 2 milliards d'habitants, contre 1 milliard en 2010, soit plus de 20% de la population mondiale. Cette population va rester très jeune sur la période : près de 50% du total seront en âge de travailler et des millions de jeunes arriveront sur le marché du travail chaque année. Ces demandeurs

d'emplois sont cependant faiblement et/ou mal qualifiés, en raison de l'inadaptation du système éducatif et de formation professionnelle. Ils se heurtent aussi à une offre de travail beaucoup plus modeste, en raison de l'insuffisance des investissements et de la faible intensité de main d'œuvre des secteurs modernes les plus dynamiques. Seules les activités informelles sont largement créatrices d'emplois, mais ceux-ci sont la plupart du temps des « postes » à faible valeur ajoutée (voire « virtuels ») et de survie. Faute d'emplois, le « dividende démographique » issu d'une population jeune et en forte croissance restera donc une illusion qui entraîne une insatisfaction et une impatience croissantes de la jeunesse, et encourage l'émigration irrégulière.

Un troisième frein est celui de l'incapacité à soutenir et orienter le secteur privé pour que la création de richesses, que celui-ci est le mieux à même de réaliser, soit la plus consistante possible et la plus profitable à tous. Pour changer la donne, de nombreuses lacunes sont à lever. L'existence de Ministères ou de Départements affectés à une réflexion stratégique comportant une vision globale à moyen terme et des plans d'action pour la concrétiser serait à généraliser. L'arrivée souhaitée de grands investisseurs internationaux doit faire l'objet de négociations au terme desquelles les Autorités seraient capables de préserver au maximum les objectifs fondamentaux du pays. L'encouragement des petites entreprises relevant des secteurs les plus porteurs pour le renforcement de la valeur ajoutée nationale et/ou les créations d'emplois est à mener tous azimuts en contrôlant à chaque fois les coûts supportés et les effets obtenus afin que puisse s'élargir au plus vite la base de l'appareil productif national. Cette ambition apparaît suffisamment prioritaire pour qu'y soient mobilisées conjointement les administrations, les grandes entreprises existantes et les institutions financières locales au profit d'actions de formation, de financement, de régionalisation des importations, ...

Un dernier obstacle à lever devrait être celui de l'inadaptation actuelle des politiques publiques de soutien au développement, trop souvent fondées sur des idéologies ou des modes tenant insuffisamment compte des réalités africaines et de l'évaluation du passé. L'exigence d'une démocratie à l'occidentale posée par les grands Partenaires Techniques et Financiers (PTF) pour le versement de leurs contributions conduit souvent à la présence de dirigeants élus par des minorités et faisant passer l'intérêt général du pays après quelques intérêts particuliers, ce qui empêche l'atteinte des objectifs visés. L'accent mis sur le soutien apporté à des « nations fragiles », qui vise très logiquement à compenser la faiblesse des moyens financiers de celle-ci, n'a que rarement les effets escomptés en raison des détournements de cibles observés par suite de la mauvaise gouvernance de ces pays. La nécessité pour la plupart des PTF de passer par les Etats pour déboursier leurs fonds génère des circuits financiers plus longs et pouvant être minés par d'importantes déperditions. La nature et la grande envergure des projets privilégiés par les bailleurs de fonds n'ont pas toujours les effets de levier les plus performants en matière de création de richesses ou d'emplois, par rapport à ceux qu'offriraient des actions plus modestes mais mieux ciblées et directement négociées avec les populations concernées.

Ces quelques blocages, et ceux qu'on pourrait ajouter au regard d'autres aspects du contexte subsaharien, montrent que les obstacles recensés sont surtout structurels. Leur levée suppose une énergie farouche sur de longues périodes de temps, et leur complexité s'apparente souvent à des noeux gordiens. Pourtant, pour chacune de ces difficultés centrales, des changements apportés en quelques domaines précis pourraient avoir un effet d'entraînement susceptible d'ouvrir d'autres verrous.

Il en est ainsi pour la « mise à niveau » de la gouvernance des Etats, qui serait sans conteste une avancée décisive. En la matière, une transformation technique consistant en l'accélération et l'extension de la digitalisation des administrations constituerait sans doute un garde-fou particulièrement utile. Le cadastre foncier, les déclarations fiscales par les contribuables, la paie des fonctionnaires, les paiements aux assurés sociaux de leurs indemnités ou retraites, le recouvrement des impôts et des douanes, le recensement des populations, les fichiers électoraux sont autant de domaines où l'automatisation des données est parfaitement rôdée et peut être appliquée partout. Un nombre croissant de pays africains y recourt d'ailleurs maintenant avec satisfaction. Les progrès de l'informatique et de la gestion du « big data », la baisse des coûts de nombreux matériels, l'intérêt manifesté par les jeunes africains pour les nouvelles technologies devraient faciliter la mise en œuvre de ces programmes. Ceux-ci auraient pour avantage de restreindre les possibilités de détournements et de fraudes, en réduisant au minimum les contacts des administrés avec les fonctionnaires. Il en résulterait une meilleure maîtrise des dépenses publiques, une probable croissance des recettes de l'Etat et une plus grande fiabilité de données essentielles des patrimoines publics. Une seconde mutation pourrait être l'acceptation par les pouvoirs publics d'une « cogestion » des budgets relevant de quelques programmes sociaux essentiels -santé et éducation notamment- et financés majoritairement par les PTF. Ces programmes seraient placés sous la responsabilité conjointe des Etats, des PTF et des secteurs privés nationaux pour empêcher les déperditions de fonds trop souvent constatées. Une troisième évolution pourrait être le renforcement des organisations locales de défense de la société civile : grâce aux nouvelles possibilités offertes par des réseaux sociaux de plus en plus présents et performants, ceux-ci seraient alors un contrepoids de taille aux abus possibles des pouvoirs politiques et de leurs représentants. Ces quelques canaux de transformation de l'état des lieux peuvent d'ailleurs s'épauler mutuellement.

Pour ce qui concerne les emplois espérés, qui assureraient à la fois création de valeur et pouvoir d'achat suffisant, plusieurs créneaux pourraient être privilégiés au profit de secteurs à forte intensité de main d'œuvre. Le premier est celui des activités agricoles « largo sensu » -agriculture, élevage, pêche, sylviculture, toutes transformations de ces produits- principalement tournées vers la consommation locale. Leur croissance maximale dans des conditions rationnelles et équilibrées satisferait aussi à de nombreux autres objectifs : amélioration de l'indépendance alimentaire des pays, création d'emplois et distribution de revenus dans les campagnes, lutte contre la désertification et le dérèglement climatique, création de centres d'activité et de vie dans des espaces actuellement délaissés, meilleure maîtrise de l'urbanisation. La large disponibilité de terres arables dans beaucoup de pays, la présence d'une population de paysans composant une fraction importante des actifs sont des atouts de base pour une telle stratégie. Celle-ci pourrait bénéficier de l'appui d'entreprises internationales relevant de ces secteurs, qui possèderaient à la fois toute l'expérience nécessaire, mais surtout un fort appétit dans la recherche, de façon à faire bénéficier les pays hôtes des produits et méthodes de production les plus innovants et les mieux adaptés à l'environnement et au marché local. La France possède par exemple de longue date nombre d'acteurs de haut niveau bien placés pour de telles interventions. Sur place, les Etats auraient à veiller aux investissements requis pour l'amélioration des conditions de transport, de stockage et de commercialisation de ces productions et, éventuellement, à la mise à disposition de terres supplémentaires. Sur un autre plan, le secteur de l'habitat économique -et non social pour éviter de trop lourdes subventions des Etats- pourrait être une autre cible prioritaire en raison de la forte utilisation de main d'œuvre, qualifiée et non qualifiée, qu'il implique. Le lancement de programmes importants de construction et de réhabilitation de logements contribuerait

en même temps à pousser à la baisse le chômage, à réduire le gap de logements et à consolider un pacte social dans les nations bénéficiaires. Il suppose en échange que les Etats apportent une impulsion suffisante au financement de ces programmes qui constitue encore un handicap essentiel pour leur mise en œuvre.

Pour le renforcement d'un secteur privé performant, troisième visée critique à poursuivre, deux initiatives fortes pourraient aboutir à des changements significatifs à moyen terme. La première pourrait consister dans un appui à grande échelle et multiforme aux petites entreprises des pays africains. L'exemple des autres régions du monde montre bien que c'est par le renforcement progressif de ces strates de l'appareil économique et par l'émergence de quelques champions que se concrétise le développement. L'intérêt croissant des PTF vis-à-vis de ces créneaux en Afrique confirme l'espoir qu'ils suscitent. Il s'agirait donc de réaliser ici un « big bang », en multipliant massivement et rapidement les projets consacrés à ces « micro-acteurs » privés, autant pour le financement de leur préparation ou de leur première période d'activité que pour leur encadrement comptable, juridique, fiscal ou la formation de leurs équipes. La petitesse et la diversité de ces cibles individuelles sont un important facteur de réduction du risque de telles actions, tandis que leur enjeu peut être décisif. Curieusement, une autre initiative relève des pouvoirs publics et de leur capacité à mener davantage leurs actions économiques dans un cadre régional plutôt que national. L'élargissement des transferts de compétences aux Unions régionales en matière économique, assorti des moyens financiers adéquats pour accomplir ces missions, permettrait d'obtenir une répartition géographique plus harmonieuse des investissements productifs -et donc des emplois- au sein de toute la zone, d'encourager les commerces intrarégionaux, de mieux connaître les attentes des entreprises pour une fiscalité équitable et favorable à la croissance économique, d'impulser la mobilisation de financements privés nécessaires.. Cette gestion régionale pourrait aussi faciliter la « bonne gouvernance » économique en ces domaines sensibles, comme la présence d'autorités régionales facilite souvent la bonne gouvernance dans le secteur financier.

Un dernier progrès consisterait à abandonner définitivement l'assimilation de l'Afrique à un espace uniforme, où le développement pourrait se réaliser partout en même temps, au même rythme et selon le même modèle. La situation des pays africains s'est nettement différenciée depuis les indépendances sous l'effet du temps et des effets, conjugués mais divergents, des tempéraments et structures nationales, des régimes politiques adoptés, des richesses naturelles locales à exploiter ou transformer, de la priorité donnée ou non à l'économie. Certaines nations restent encore embourbées dans des difficultés politiques, sociologiques, sécuritaires... qui ont ralenti les mutations nécessaires et sont redevenues prégnantes après la décennie d'espoir 2005/2015. D'autres ont réalisé au contraire d'importantes transformations structurelles, qui les ont placées sur des trajectoires plus favorables à la poursuite d'une croissance régulière et soutenue. Ce constat doit conduire à un réajustement des stratégies d'aide publique internationale et bilatérale sur le continent, de façon à améliorer l'impact de cet apport de ressources, indispensable mais en constante réduction sous sa forme actuelle dominante de subventions. Trois niveaux peuvent être évoqués. D'abord, une plus grande concentration vers les pays ayant déjà réalisé les meilleurs progrès et donnant les meilleurs gages d'une utilisation efficiente des capitaux reçus, alliant la performance des créneaux retenus et l'inclusivité des bénéficiaires finals. Cette coopération financière pourrait alors prendre avant tout la forme de prêts et donc être plus conséquente. Ensuite, assortir cette priorité d'une responsabilité donnée aux pays récepteurs dans la constitution d'unions régionales à forte cohésion, capables d'accélérer dans ces espaces la dissémination des bonnes

pratiques sur tous les plans, de répartir le plus équitablement possible dans chaque zone les investissements productifs et d'infrastructure, d'éviter les écarts intrarégionaux excessifs de prospérité et de bien-être entre pays et territoires. Cette action pourrait d'ailleurs compenser la moindre priorité accordée au soutien direct des pays « fragiles ». En troisième lieu, profitant du rôle accru repris par les grands Etats dans la période récente, associer au service de ce double objectif les moyens financiers, humains et techniques du plus grand nombre possible de grands agents économiques pour renforcer l'effet de levier de tels programmes régionaux et nationaux, en s'appuyant sur la convergence entre les intérêts particuliers de tous ces acteurs et l'intérêt général de la planète. La satisfaction des besoins liés à la vaccination contre le Covid-19 constitueraient un bon exemple de l'intérêt d'une telle coopération.

Comme on le voit, le « rebond » des pays africains dépend d'abord d'eux-mêmes, de leurs dirigeants comme de leurs administrations, de leurs entreprises et de leurs citoyens. Mais il ne peut s'opérer en vase clos, sans une coopération mieux conçue avec tous les partenaires étrangers au continent. Face aux multiples pressions de l'instant et à la complexité de certaines difficultés, il faut rechercher les pistes de solutions qui permettraient de « faire bouger les lignes » et de commencer à démêler l'écheveau des blocages, de façon progressive mais irréversible. Même si cette évolution prend inévitablement du temps, chaque étape gagnée peut dégager des bénéfices immédiats tout en faisant progresser l'ensemble vers une structure plus harmonieuse et efficace. La stratégie exige toutefois que chaque acteur ait pleine conscience de l'urgence des actions à mener et conduise celles-ci avec détermination et méthode. L'importance et la multiplicité des défis actuels justifient que chacun fasse tous les efforts possibles pour respecter ces conditions.

Paul DERREUMAUX

*Président d'Honneur du Groupe BANK OF AFRICA
Economiste*